

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 2 AVRIL 2024

nombre de Conseillers en exercice: 19 Présents : 13 Votants : 16 (dont 3 procurations)

L'an deux mille vingt-quatre le deux avril le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'annexe de la mairie de La Roche-Chalais, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2024

PRESENTS: LACHAUD J., DUCOURTIOUX J., CONIJN M., RAMBONONA R. LAGORGETTE P., VIAUD A., CAZERES C. HUGON DE MASGONTIER A., BOISDRON C, BONNEFONT M., FORESTIER M., RAVON A

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: VICAIRE BONNIEU D. procuration à LAGORGETTE Patrick.,. VALLECILLO C. MAILLETAS A. procuration à BONNEFONT M., LECOQ T. procuration à RAVON A.

ABSENTES . CHABANET M., MALLET J.

SECRETAIRE: FORESTIER M.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 mars 2024

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 11/03/2024. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Remerciements: Monsieur le Maire tient à remercier tous les agents, élus et membres de la commission des finances qui ont œuvré pour la préparation des budgets.

1 - VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES 2024

Monsieur le maire indique qu'il convient de voter les taux des taxes locales pour l'année 2024. Compte tenu de l'augmentation des bases (+3,9%), il propose de ne pas augmenter les taux cette année.

TAXE	TAUX 2023	TAUX COMMUNAUX RECONDUITS
		POUR 2024
T.F.B.	39,36	39,36
T.F.N.B.	78,16	78,16
C.F.E.	17,77	17,77
T.H.	19,93	19,93

Voté à l'unanimité :

2 – SUBVENTIONS ASSOCIATIONS (1ère tranche)

- Les Amis de l'orgue 500€

- Association Musicale 3.900€
- Les Archers de la Double 1.800€
- Cinéma le Club 30.000€
- Le Club des ainés LRC 1.000€
- Le Club des nageurs 1.200€
- Tennis Club LRC 2.800€
- Comité des Fêtes SMR 1.500€
- Comité des Fêtes SML 3.000€
- La gaule Rochalaisienne 1.500€
- Jazz et vin en Double 3.200€
- Judo club LRD 2.400€
- Nos petits ateliers 250€
- Société chasse SML 1.000€
- Société chasse SMR 500€
- Société chasse LRC 700€
- Cercle GV 500€
- Les Doublauds 500€
- Téléthon 350€
- Comice agricole Montpon 200€
- GRAHC Coutras 350€
- Jeunes Sapeurs-Pompiers 500€
- Asso Myosostis 40€
- Asso France Alzheimer 40€
- Donneurs de Sang St Aigulin 200€
- Moulin de Duellas 500€

Voté à l'unanimité.

3 – AVENANT CONVENTION CINEMA LE CLUB

Monsieur le Maire rappelle les termes de la convention pluriannuelle signée avec l'association « Cinéma le Club » pour une durée de 3 ans (du 1/01/2022 au 31/12/2024) et indique que ses modalités sont en discussion pour une gestion différente à compter de 2025.

Pour tenir compte de l'évolution des salaires, Monsieur le Maire propose d'augmenter de 2.000 euros la subvention de fonctionnement allouée à l'association pour l'année 2024.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de porter le montant de la subvention à 30.000 € pour l'année 2024,
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

4 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

	Budget prévisionnel 2024		
	Fonctionnement	Investissement	
Budget Principal	5 767 510,79	3 043 537,43	
Assainissement	414 291,34	631 836,00	
Camping	157 685,10	46 340,10	
Centre Jeanne Nicolas	195 578,27	84 164,57	
Lotissement le Méridien	93 562,10	4 369,79	
Lotissement Batier	11 667,00	83 149,79	

Voté à l'unanimité.

Fin de séance à 19h30